BERTHIER SUR-MER

CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER

Je, Mélissa Gagné, Directrice générale et Greffière-trésorière de la Municipalité de Berthier-sur-Mer certifie

- Que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 374 est de 1502 ;
- Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 161 ;
- Que le nombre de demandes reçues est de 0.

Je déclare :

☑ que le règlement numéro 374 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;

☐ qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

M. Gagné

Mélissa Gagné, directrice générale et greffière-trésorière
Date : 29 octobre 2026

(Article 555 de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités)